

que mondaine. Ce prince « incapable et charmant » (52) ainsi que son frère, le prince ALEXANDRE, souffraient de la mésentente entre leurs parents et éprouvaient une grande vénération pour leur mère si malheureuse.

En automne 1866, alors que Tornaco cherchait un arrangement avec la Prusse tout en restant en dehors de la nouvelle Confédération de l'Allemagne du Nord, le roi grand-duc semble avoir eu vent des propositions « captieuses » faites par Bismarck à la France en vue de la cession à ce pays de la Belgique et du Grand-Duché. A Luxembourg on s'en émotionna d'autant plus que ces projets procédaient d'une certaine suite dans les idées de Bismarck qui, déjà le 10 avril, avait proposé aux membres de la Confédération germanique l'exclusion du Luxembourg en même temps que celle de l'Autriche. Ce que l'on ignorait c'était que les propositions du ministre prussien étaient ce que Debidour définit si bien de « pure offre de Gascon, » Bismarck n'ignorant pas l'opposition de son roi et de sa nation à l'annexion par la France de la Belgique et du Luxembourg. La façon dilatoire avec laquelle Bismarck traita toute cette affaire et berna Napoléon III et son ministre à Berlin en les faisant « éplucher des syllabes », mais aussi l'interpellation Bennigsen provoquée au bon moment en sont les preuves les plus péremptoires.

Toujours est-il que dans une dépêche que le secrétaire du roi grand-duc adressa le 12. 10. 1866 au président du gouvernement luxembourgeois, Guillaume III assura « qu'il ne cessera de vouer aux intérêts les plus élevés du Grand-Duché une entière sollicitude ... et Se souviendra en toute circonstance de la devise de Sa maison » (Je maintiendrai). (54) Dans le discours du trône prononcé le 30 octobre à l'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée des Etats le prince Henri, au nom du roi, s'exprima comme suit : « Resté étranger par ses votes émis dans le sein de la Diète aux premières causes du conflit, ayant protesté de sa neutralité avant la guerre (avec l'Autriche), reconnu neutre, le Grand-Duché, s'appuyant sur son droit, désire, en présence des transformations de l'ancienne Confédération qui s'opèrent, conserver son indépendance. Je consacre Mes efforts à la réalisation de ce vœu légitime. » (55)

En 1867 Napoléon III crut ne plus pouvoir attendre, placé qu'il était devant la nécessité de revigorer une popularité fuyante et voyant se grouper dans l'opposition et les libéraux autour de Thiers et les catholiques lui reprochant de travailler à l'unité italienne. Il abandonna ses vues sur la Belgique et se cramponna avec d'autant plus de tenacité au petit Grand-Duché. Pour prendre date : le 26. 2. 1867 une dépêche du prince HENRI à Emmanuel SERVAIS prouve que les sentiments de Guillaume III à l'égard de notre pays étaient invariables. Le roi ne changea d'attitude qu'à la suite des événements que nous allons relater.

A la fin du mois de février 1867, le président et ministre des affaires étrangères néerlandais ZUYLEN VAN NYVELT, qui présidait un